

Département de la Charente
Commune de Courcôme
16240

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 juillet 2015

Le lundi 27 juillet 2015 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 22 juillet, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, DIOGO Jean, PANAR Michel, CAILLETON Thierry, MEUNIER Jean-Michel, Mmes GIRAULT Stéphanie, SALOMON Josiane, QUERON Séverine.

Absents excusés : MM. ARPAGIAN Philippe (pouvoir donné à M. GEOFFROY Fabrice.)
BERTRAND Olivier (pouvoir donné à M. PANAR Michel).

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du dernier compte rendu de conseil municipal

1-Création d'un poste d'adjoint administratif pour mise à disposition de l'AFAFAF :

L'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan ainsi que l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) de Londigny, Montjean, Saint-Martin du Clocher, La Chèvrerie, Villiers le Roux avec extension sur la commune de Villefagnan, ont sollicité la commune de Courcôme pour installer leur secrétariat avec celui de la mairie de Courcôme. La commune répond favorablement à cette demande sous le couvert de l'accord du trésorier, pour la création d'un poste à temps non complet (23h par semaine), pour une durée de deux ans. Le salaire sera pris en charge pour 12,5h par l'AFAFAF de Londigny et 10,5h par l'AFAFAF de Courcôme. Des conventions seront réalisées avec la mairie de Courcôme étant l'employeur de la personne à recruter. Ce contrat étant de droit privé il n'y aura pas d'appel d'offre. Le poste sera à pourvoir dès le 1^{er} septembre 2015. Accord du conseil à l'unanimité.

2-Point sur les travaux de voirie :

Tous les travaux prévus sont maintenant terminés, une belle réussite notamment pour la partie financée par COSEA. Une légère plus-value de 5 500 € sur la partie des Combeaux. Le changement de la canalisation d'eau est terminé, la sécurité incendie mise en place pour tout le bourg.

L'ADA procède actuellement à la remise en état du pont de Thorigné.

Il serait souhaitable de voir avec L'ADA l'entretien des trottoirs, et voir éventuellement en simultanément l'aménagement du bourg (sécurité des riverains et accès handicapés).

Accessibilité handicapés : PAVE et ADAP, pas de dates de mise en action, par contre en tenir compte pour tous travaux futurs, une nouvelle loi est en cours de préparation.

3-Dispositif de lutte contre les frelons asiatiques :

Le référent est M. Lasnier de Courcôme.

Le département propose de renouveler la convention sur la base d'une participation de la commune à hauteur de 50% de l'intervention et le Département le reste. La destruction d'un nid allant de 90 € à 110 € suivant l'intervention.

Le conseil donne son accord pour signer cette convention, mais souhaiterait que le particulier en finance aussi une partie, si cela est possible. Question à poser au Conseil Départemental.

4-Questions diverses :

*Préfinancement du FCTVA à taux 0 (proposé par la Caisse des Dépôts) cela permet d'obtenir de la trésorerie sans intérêts, ni commission. Accord à l'unanimité.

*Motion de soutien de l'action de l'AMF pour la baisse des dotations de l'état aux collectivités locales. Accord à l'unanimité.

*Trésorier : celui-ci nous signale qu'il faut intégrer au budget l'amortissement des frais d'étude de la carte communale de 2009 et 2011, ce qui ne représente qu'un jeu d'écriture. Accord à l'unanimité.

*Archéologues : Une équipe d'archéologues s'installe près de la salle des associations. Il leur incombera la charge de l'eau et de l'électricité. Leurs travaux de recherches seront autour de Charmé et sur le dolmen de Magnez. Une conférence nous sera faite en début d'année sur les résultats.

*Création de communes nouvelles : Cette proposition est en cours de discussion avec les communes de Tuzie et Villegâts. Beaucoup d'avantages sont à en tirer, que ce soit sur le plan matériel, humain ou financier. De plus cela permettrait de pérenniser nos services, commerces et écoles.

M. le Maire tiendra le conseil régulièrement informé des discussions avec les communes voisines.

***Matériel communal** : la facture de l'embrayage du tracteur ne nous est pas encore parvenue, par contre le camion IVECO a été mis en service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20.